

Prochaine étape  
LILLE le 10 mai

NAVSA vient à votre rencontre dans votre région. Ne ratez pas cette occasion de venir discuter et échanger en toute simplicité. Nous sommes à votre écoute. C'est avec vous que nous pouvons encore plus nous mobiliser pour faire avancer les dossiers. A très bientôt !

Entre le retrait des distributeurs dans les écoles et la mauvaise presse accordée aux snacks et boissons sucrées, la nutrition a quelque peu malmené la D.A. ces dernières années. Pourtant, les distributeurs peuvent être des supports d'équilibre alimentaire. Pour faire le point sur ces opportunités, le Cabinet Nutritionnellement a été invité par NAVSA pour débattre et partager vos expériences lors de sa tournée dans 7 villes de France.

Le premier rendez-vous avec les gestionnaires et fabricants s'est tenu à Dijon, le jeudi 5 avril. Après une introduction de Joachim MENDES, Président, Myriam DECOEUR-MICHEL, Déléguée Générale, a tout d'abord reprécisé les missions d'une Organisation Professionnelle, qui au-delà de la défense des intérêts de la profession, se doit de valoriser le métier, ses acteurs, la qualité de ses produits ou services... Elle a ensuite fait le point sur l'environnement de la chambre syndicale, sans cesse confrontée à de nouveaux défis : nutrition-santé, éthique, développement durable et sur les dossiers en cours tels que la DEEE, la TVA, les titres-restaurant, le paquet hygiène... La parole fut ensuite donnée à Audrey AVEAUX, nutritionniste.



Audrey Aveaux, Joachim Mendes, Myriam Decoeur-Michel

Audrey AVEAUX, du cabinet Nutritionnellement, avait déjà collaboré en 2005 avec Navsa en réalisant un audit nutritionnel des distributeurs automatiques, audit qui avait permis de mettre en place un plaidoyer nutritionnel et des recommandations d'améliorations (ces documents sont à la disposition des adhérents). Elle a dressé un panorama du contexte nutritionnel en France, de l'image de la distribution automatique "nutritionnellement parlant" et présenté les perspectives d'amélioration. Sa présentation a suscité un vif intérêt de la part des participants.

Ces rencontres débutent à 14h00 pour se terminer à 17h00. Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une confirmation ainsi que le lieu et le plan d'accès.

La tournée NAVSA a lieu grâce au soutien de :



Mme/M.  
de la société  
Activité  
Adresse  
Code/Ville  
Tél./fax  
e-mail

Participera à la réunion Navsa le

- jeudi 5 avril à DIJON
- jeudi 26 avril à GRENOBLE
- jeudi 10 mai à LILLE
- jeudi 31 mai à RENNES
- jeudi 14 juin à MARSEILLE
- vendredi 15 juin à NICE
- jeudi 21 juin à STRASBOURG
- Ne pourra participer mais souhaite recevoir une documentation

Retournez-nous le bulletin par fax au 01 47 36 00 37 ou inscrivez-vous directement en ligne sur [www.navsa.fr](http://www.navsa.fr)

## L'Officiel 2007 de la Distribution Automatique est paru !

Toujours dans la démarche de développement durable initiée par Navsa à l'occasion du salon DA Vending Expo 2006, la 11e édition de l'Officiel de la DA, est imprimée cette année encore sur du papier recyclé par un imprimeur agréé "Imprim'Vert".

Nouvelle présentation pour cette édition 2007 où l'accès aux chapitres, alternant des en-têtes de couleurs différentes, se fait de manière plus lisible et plus rapide. Il est l'image de la chambre syndicale et de la profession dont il présente un panorama des informations essentielles. Les métiers de la DA y sont également présents. Tous les adhérents de la Chambre Syndicale sont répertoriés dans cet ouvrage, diffusé auprès des pouvoirs publics, de nos partenaires mais aussi auprès des acteurs économiques, des donneurs d'ordres, des visiteurs des salons professionnels... Cette vitrine gratuite est un atout supplémentaire pour tout professionnel désireux de se faire connaître de ses futurs clients.

Rejoignez-nous et figurez vous aussi dans cet outil indispensable qu'est l'Officiel de la DA. Vous ferez partie des professionnels qui mettent tout en oeuvre pour garantir la qualité des produits et services offerts en souscrivant au code d'éthique de la profession. Consultez-le, faites-le connaître et complétez votre information sur notre site internet [www.navsa.fr](http://www.navsa.fr).

L'Officiel de la DA est disponible gratuitement. Pour le commander, remplissez le formulaire sur notre site, dans la rubrique Publications. Ce guide sera également à votre disposition lors de nos tournées et sur notre stand du Forum de Deauville.

**Chefs d'entreprises, responsables de collectivités et de comités d'entreprises,** avant de prendre une décision en matière de distribution automatique, N'oubliez PAS que nos adhérents sont des professionnels qui s'engagent à vous apporter le meilleur service et la meilleure réponse adaptée à vos besoins, à respecter le code d'éthique de la profession. NAVSA apporte aux clients traitant avec ses adhérents la confiance et l'assurance d'une association professionnelle ayant plus de 50 ans d'existence. Alors, si vous souhaitez mener à bien vos projets en DA, faites appel aux professionnels adhérents NAVSA et dont vous trouverez l'intégralité des coordonnées dans l'Officiel de la DA ou sur notre site [www.navsa.fr](http://www.navsa.fr)



Les documents officiels de la Chambre Syndicale sont imprimés sur du papier recyclé par une entreprise agréée Imprim'Vert.

